

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 54 (1928)  
**Heft:** 11

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CARNET DES CONCOURS

### Concours d'idées pour le bâtiment que la « Société Romande d'Electricité » se propose de construire à Vevey.

Ouvert aux architectes suisses établis dans le district de Vevey depuis six mois précédent l'ouverture du concours.

Terme : 15 août 1928.

Jury : MM. E. Dubochet, Directeur commercial de la Société romande l'électricité. — H. Payot, ingénieur, Directeur technique de la Société romande d'électricité. — R. Bonnard, G. Epitaux, Ch. Thévenaz, Ch. Brugger, architectes à Lausanne. — A. Ansermet, ingénieur et Municipal à Vevey.

Récompenses : Fr. 8000.— qui seront répartis entre trois ou quatre concurrents et un montant de Fr. 1500.— pour acheter éventuellement les projets intéressants qui n'auraient pas pu être primés.

Dans le cas où l'auteur du projet primé en première ligne ne serait pas chargé de l'exécution de la construction, il recevrait une surprise de Fr. 4000.—.

### Concours pour l'étude des plans de l'Hospice Ed. Sandoz-David, à Lausanne.

Ce concours est réservé : 1<sup>o</sup> aux architectes vaudois, quelle que soit leur résidence ; 2<sup>o</sup> aux architectes suisses exerçant, sous leur responsabilité, leur profession dans le canton de Vaud, depuis au moins trois ans.

Jury : MM. C. Coigny, architecte, à Vevey. — G. Epitaux, architecte, à Lausanne. — Mermoud, directeur de l'Hôpital cantonal, à Lausanne. — M. Risch, architecte, à Zurich. — A. Sandoz, à Lausanne, fils du donateur. — Suppléants : MM. Braillard, architecte, Genève. — Brechbuhler, architecte, Berne.

Terme : 28 juillet 1928.

Une somme de 8500 francs est mise à la disposition du jury pour être répartie en quatre primes entre les auteurs des projets qui satisferont le mieux aux conditions du programme. Le jury a la faculté de décerner des mentions honorables. Le Département des Travaux publics se réserve le droit d'acheter des projets non primés par le jury, au 75 % de la valeur de la dernière prime décernée. Si l'auteur du projet classé en premier rang par le jury n'est pas chargé de l'exécution des travaux, il lui sera versé une prime supplémentaire de 2500 francs.

### Mensuration cadastrale, selon le procédé photogrammétrique, dans la région Salvan-Finhaut et dans les districts de Vevey, d'Aigle et du Pays d'Enhaut.

Un concours est ouvert pour l'exécution des travaux sus-indiqués conformément aux prescriptions fédérales et cantonales sur les mensurations cadastrales. Les conditions du contrat à passer peuvent être consultées au bureau de l'inspecteur fédéral du cadastre, à Berne (Palais fédéral, aile ouest), à la Direction du cadastre du canton de Vaud, à Lausanne et au Service technique du registre foncier, à Sion.

Les géomètres du registre foncier en mesure d'exécuter des travaux stéréophotogrammétriques sont priés d'adresser leurs offres à l'inspecteur fédéral du cadastre, à Berne, au plus tard jusqu'au 15 juin 1928.

### Association suisse pour l'essai des matériaux.

19<sup>e</sup> Séance de discussion, le 9 juin 1928, à Zurich, Ecole polytechnique fédérale.

Ordre du jour :

Matin. — (10 h. 15) Le danger de rupture des corps fragiles. Rapporteurs : Prof. Dr M. Ros et A. Eichinger, ingénieur.

Après-midi. — (14 h. 15) Discussion. — (15 h. 30) L'importance des essais de textile en Suisse. Rapporteur : Prof. Dr Jovanovits. — (16 h. 45) Discussion.

Accès ouvert à tous les intéressés.



Schweizerische Stellenvermittlung  
Service Technique Suisse de placement  
Servizio Tecnico Svizzero di collocamento  
Swiss Technical Service of employment

ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 — Telefon: Selna 25.75 — Telegramme: INGENIEUR ZÜRICH

*Gratuit pour tous les employeurs.*

### Nouveaux emplois vacants :

349. *Betriebsleiter*, erfahren in Organisation und Kalkulationswesen, zur Entlastung des techn. Direktors bedeutender schweiz. Nahrungsmittelfabrik. Alter nicht über 35 Jahre. Lebensstellung.

354. *Maschinen-Techniker* mit guter Erfahrung in Vor- und Nachkalkulation. Grössere Blechwaren- und Eisenfabrik der Schweiz.

353. Jüngerer *Maschinen-Zeichner* mit Erfahrung auf Eisenkonstruktion. Zürich.

355. Jüngerer tüchtiger *Maschinen-Techniker* oder Zeichner. Deutsche Schweiz.

357. Gewandter *Maschinen-Techniker*. Deutsche Schweiz.

359. *Technicien* capable pour installations de chauffages cen-

traux, au courant de tous systèmes et ayant quelques années de

pratique. Genève.

361. *Dessinateur* expérimenté dans la branche mécanique générale, engins de levage, etc., pour entrée immédiate. Suisse romande.

226. *Eisenbeton-Techniker* oder Ingenieur. Kt. Zug.

402. Tüchtiger *Bautechniker*. Zürich.

580. *Architect* oder *Bautechniker* mit künstl. Befähigung und weitgehend praktischer Erfahrung. Basel.

582. Tüchtiger *Architect* mit franz. Sprachkenntnissen. Arch. Bureau Zürich.

584. Tüchtiger *Architect*. Architekturbureau Zürich.

586. Jüngerer *Tiefbau-Techniker* mit Praxis für Strassenprojekte und Entwässerungen (Berner bevorzugt). Ingenieurbureau im Wallis.

588. Jüngerer tüchtiger *Bauführer*. Kt. Solothurn.

590. Junger tüchtiger *Bauführer* für eine Kirchenerweiterung im Kt. Graubünden.

592. *Eisenbeton-Techniker* oder Zeichner. Zürich.

594. Flotter *Tiefbau-Zeichner*. Zürich.

598. Tüchtiger zuverl. *Bauführer-Polier*. Kt. Bern.

319. *Maschinen-Techniker* für Maschinenkontrolle. Kt. St. Gallen.

367. *Techniker* mit guter Erfahrung in der Vorkalkulation von elektr. Maschinen und Apparaten. Centralschweiz.

369. Tüchtiger *Konstrukteur*, Maschinen-Zeichner. Ostschweiz.

371. Jüngerer tüchtiger *Maschinen-Zeichner*. Nähe Zürich.

373. Tüchtiger *Maschinen-Ingenieur* oder *Techniker* mit guter Praxis in Dampfkraft-Anlagen, Dampfturbinen und -Kessel. Kenntnis des engl. unerlässlich, für Schweizerfirma nach Indien.

325. Jeune *Ingénieur* très au courant des calculs des résistances et des poids, ainsi que de la rédaction des plans d'exécution de charpente et chaudironnerie métallique, appareils de manutention, correspondance allemande. Belgique.

600. *Technicien* ou ingénieur civil, ayant bonne pratique en hydraulique pour établissement de plans d'installation de chutes d'eau. Français indispensable. France (Savoie).

602. *Topographe* capable (ingénieur ou géomètre diplômé). Français indispensable. France (Savoie).

604. *Bau-Ingenieur*, flotter Zeichner als Assistent, einer Hochschule.

606. Tüchtiger *Bau-Zeichner*. Architekturbureau Zürich.

608. Tüchtiger *Bautechniker*. Ostschweiz.